

ATECTAM & PARTNERS AUDIT

**Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros**

**Siège social : 14 boulevard de la Source, 97400 ST DENIS
434 003 075 RCS Saint-Denis De La Réunion**

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 DECEMBRE 2025

L'an 2025,
Le 23 décembre,
A 10h00,

Les associés de la Société ATECTAM & PARTNERS AUDIT se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 14 boulevard de la Source 97400 ST DENIS, sur convocation faite par le Président à chaque associé.

Sont présentes :

- Société EXPERIA AUDIT & CONSEIL, représentée aux présentes par son Gérante, Madame Virginie PONAMALE, titulaire de 562 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,
- Société FIDUCIAIRE ATECTAM & PARTNERS, représentée aux présentes par son Président, Monsieur Jean-Luc ATEC-TAM, titulaire de 375 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,
- Société OMJ AUDIT & CONSEIL, représentée aux présentes par son Gérant, Monsieur Imran OMARJEE, titulaire de 563 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 1 500 actions sur les 1 500 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Luc ATEC-TAM, en sa qualité de Président de la société FIDUCIAIRE ATECTAM & PARTNERS, Présidente de la Société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport de la Présidente,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la Présidente,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de la Présidente démissionnaire,
- Nomination d'un Directeur Général sur proposition de la nouvelle Présidente,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la Présidente.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de la société FIDUCIAIRE ATECTAM & PARTNERS de son mandat de Présidente à compter de ce jour, nomme en qualité de nouvelle Présidente, pour une durée illimitée :

La Société OMJ AUDIT & CONSEIL, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 14 boulevard de la Source, 97400 ST DENIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 925 319 774, représentée par Monsieur Imran OMARJEE, Gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition de la Présidente nouvellement nommée, nomme en qualité de Directrice Générale, pour une durée illimitée :

La Société EXPERIA AUDIT & CONSEIL, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 14 boulevard de la Source, 97400 ST DENIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 925 317 133, représentée par Madame Virginie PONAMALE, Gérante.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIÈME RÉOLUTION


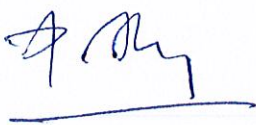
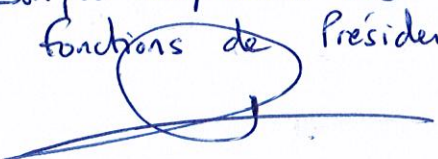
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance, les Associés présents ou représentés, la nouvelle Présidente pour acceptation des fonctions

Le Président de Séance
Jean-Luc ATEC-TAM
Société FIDUCIAIRE ATECTAM &
PARTNERS

| | |
|--|---|
| <p>Virginie PONAMALE <i>pour la</i> Société EXPERIA AUDIT & CONSEIL <i>Associée et Directrice Générale nouvellement nommée</i> <i>Bon pour acceptation des fonctions de Directrice générale</i> </p> | <p>Jean-Luc ATEC-TAM <i>pour la</i> Société FIDUCIAIRE ATECTAM & PARTNERS <i>Associée</i> </p> |
| <p>Imran OMARJEE <i>pour la</i> Société OMJ AUDIT & CONSEIL <i>Associée et Présidente nouvellement nommée</i> <i>Bon pour acceptation des fonctions de Présidente</i> </p> | |